



INFO - P A R E N T S

OCTOBRE 2016



Un mois de septembre qui surprend!

DANS CE NUMÉRO :

UN MOIS QUI SURPREND

MOTIVATION D'ABSENCE

ARRIVÉE ET DÉPART

CONSEIL

D'ÉTABLISSEMENT

OPP

CIRCULATION

STATIONNEMENT

LES VIRAGES EN U

SERVICE COMPLÉMENTAIRE

Comme vous l'avez sans doute remarqué depuis la rentrée scolaire, plusieurs informations vous ont été acheminées via le courriel. Cette façon est priorisée depuis les dernières années étant donnée que celle-ci favorise l'économie de papier et assure une meilleure transmission de l'information aux parents. Nous vous invitons donc à prendre connaissance des courriels qui vous seront acheminés par l'école. Il est donc important d'aviser le secrétariat de l'école de tout changement d'adresse courriel.

Motivation d'absence

Nous vous rappelons qu'il est important de toujours motiver l'absence de votre enfant le plus rapidement possible. Vous pouvez le faire en appelant au secrétariat ou via l'adresse courriel ecole.du.marais@cspo.qc.ca. Il est important de communiquer avec le secrétariat même si vous avez déjà avisé l'enseignant de l'absence.

Arrivée et départ des élèves

En début de journée et au retour du dîner, tous les enfants doivent entrer sur la cour du côté du Boulevard du Plateau. Il n'est pas permis pour un élève d'entrer par le secrétariat, à moins qu'il ne soit en retard (après 8h05).

Si votre enfant est habituellement dîneur ou au service de garde et que vous souhaitez exceptionnellement venir le chercher, vous devez vous présenter au secrétariat de l'école afin de signer le registre de départs. S.V.P., aviser l'enseignant et le secrétariat de votre intention.

Des parents qui vous représentent!

Suite à l'Assemblée générale des parents, des parents ont été élus afin de vous représenter aux différents paliers suivants:

Conseil d'établissement

Responsabilités du CE: Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation. (LIP, Art.74)

Les élections auront lieu parmi les membres lundi prochain afin de combler les divers postes du CÉ.

Voici vos représentants :

Johanne Blais

Pierre Jefferson

Patrick Nijembazi

Daniel Bernier

Chantale Lamoureux

Julie St-Jacques CSEHDA



Heures de l'école

Début des classes 8 h 10

Récréation: 10 h 17–10 h 32

Dîner: 11 h 37–12 h 52

Fin des classes: 14 h 56

Il est essentiel de développer de bonnes habitudes avec votre enfant. Un retard peut se comprendre, mais quand cela devient presque une habitude...cela nuit au bon fonctionnement de la classe et de l'école.

Merci de votre collaboration!

EE MOIS-ET À L'ÉCOLE DU MARAIS...



INFO - P A R E N T S



OCTOBRE 2016

OPP (Organisme de participation des parents)

Responsabilités de l'OPP : L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la vie de l'école. (LIP, art 96.2)

La première rencontre de l'OPP **a eu lieu le mercredi 21 septembre dernier.** Une douzaine de parents s'y sont présentés et sont déjà impliqués principalement dans les activités école, nous vous invitons à vous joindre à nous si vous le souhaitez. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 12 octobre 2016 à 18 h 30.

Circulation dans le stationnement et dans le débarcadère de l'école

Nous vous rappelons qu'il est interdit aux parents de circuler dans le stationnement de l'école avant 16h. De plus, pour des raisons de sécurité, il est interdit d'entrer dans la zone du débarcadère d'autobus, ni de déposer vos enfants à l'entrée de ce dernier.

Les virages en U devant l'école sont très dangereux et interdits. La surveillance policière est fréquente et des contraventions sont régulièrement données. Veuillez faire le tour afin de retourner sur le boulevard du Plateau. Nous demandons la collaboration de tous les parents face à la sécurité aux alentours de l'école.

Depuis plusieurs années, un des dossiers suivi par le CÉ est la sécurité au coin du Plateau et de Marigot. Encore une fois, le Conseil d'établissement et la direction demandent l'appui des parents afin que la ville installe un arrêt au coin des rue du Plateau et du Marigot. Nous vous invitons donc à contacter le 311 dans le but de leur soumettre vos inquiétudes et de faire la demande d'un arrêt.

Services complémentaires

Nous tenons à vous rappeler que des services d'orthophonie, de psychologie et d'orthopédagogie sont offerts à l'école. Ces professionnels qui font partie de l'équipe-école peuvent être appelés à se présenter en classe afin de faire des observations, des dépistages ou pour offrir du support aux enseignants.

Si vous avez des inquiétudes ou des informations à partager au sujet du développement de votre enfant, n'hésitez pas à communiquer avec votre enseignant.

Nous vous souhaitons un beau mois d'octobre!

